

L'interdiction Les problèmes éthiques liés au confinement s'enchaînent pour les directeurs d'Ehpad

Publié le 24/03/20 - 17h53

Au fil des jours et des réunions entre les représentants des fédérations de directeurs d'Ehpad et la DGCS, les difficultés des établissements se résolvent parfois au compte-gouttes. La distribution des masques reste imparfaite. L'absence de dépistage systématique pèse.

Si la problématique de la pénurie de masques en établissements médico-sociaux a reçu en partie une réponse du ministère des Solidarités et de la Santé, elle n'est pas réglée pour autant (lire notre [article](#)). C'est notamment ce qui a émergé ce 23 mars lors du point hebdomadaire de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) avec les représentants des fédérations de directeurs d'Ehpad, souligne à *Hospimedia*, Clémence Lacour, responsable des relations institutionnelles à la Fnaqpa. Pour autant les déclarations concernant la distribution quotidienne de 500 000 masques au médico-social sont encore trop récentes pour en tirer des conclusions hâtives. Certains territoires attendaient encore le 23 mars leur approvisionnement. Fluidifier les flots devrait donc prendre un certain temps. Difficile d'avoir une vision générale de toutes les distributions réalisées.

Risque accru de contagion

Par ailleurs, Clémence Lacour indique que la question de la pertinence de l'état des lieux officiel de la pandémie a été posée alors que les tests sont limités et surtout pas réalisés de façon systématique. *"Un agent de service par exemple qui est en arrêt maladie n'est pas testé avant son retour à l'Ehpad. Quant aux professionnels de soins malades, ils ont pour leur part accès très difficilement aux dépistages du Covid-19, la doctrine qui consiste à tester les premiers cas touchés en Ehpad pour identifier des cas groupés ne semble pas non plus toujours être respectée"*. Une nouvelle doctrine est attendue avec entre autres la promesse du ministre de la Santé le 21 mars de *"multiplier la capacité de test au moment où on lèvera le confinement"* (lire aussi notre [article](#)). Pour l'instant, alors que les Ehpad ont fermé leurs portes aux visiteurs extérieurs, les salariés restent les seules personnes qui entrent en établissement et qui peuvent donc transmettre les virus d'où l'importance, dans l'absolu, d'approvisionner les professionnels en masques et de réaliser des dépistages. Pour l'instant, les deux semblent plutôt être défailants.

Ne pas déroger aux règles

Dans le contexte actuel pandémique, les difficultés s'enchaînent pour les Ehpad. Il paraît *"primordial de ne pas déroger aux règles éthiques habituelles et que les décisions par exemple d'hospitalisation de résidents soient guidées par le corps médical qui prend en compte la fragilité de la personne dans son ensemble au regard de ses chances de survies et pas uniquement des critères d'âge"*, insiste Éric Fregona, directeur adjoint de l'AD-PA. Ce rappel à l'éthique qu'il a indiqué lors du rendez-vous à la DGCS vient du fait qu'un ou plusieurs établissements hospitaliers auraient demandé aux Ehpad de rédiger pour chaque résident une fiche contenant les pathologies de la personne âgée et ses directives anticipées et leur âge... fiche à partir de laquelle les professionnels des Samu feraient le choix d'hospitaliser ou non les résidents. Pour Éric Fregona, ce n'est pas aux établissements hospitaliers de décider, ce choix doit rester médical même en cas d'afflux massif de patients. Éric Fregona estime que la situation exceptionnelle de pandémie ne doit pas faire oublier les règles éthiques de base.

Il ajoute aussi qu'il est important de faire revenir des bras supplémentaires dans les établissements. Il a ainsi été proposé à la DGCS que les bénévoles et les étudiants réintègrent les Ehpad pour aider les équipes. Éric Fregona regrette au passage que les étudiants paramédicaux en formation aient parfois été réquisitionnés par les hôpitaux.

Lydie Watremetz